



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du *Mardi 7 Juillet 2009 à 10H*  
Salle de Conférences Jean Borde

L'Assemblée générale a été convoquée par courrier du 27 mai et par courriel du 2 juin 2009.

\*\*\*\*\*

### Étaient présents ou représentés

- **M. le Recteur Chancelier W. MAROIS**, Commissaire du Gouvernement pour la M.S.H.A., Rectorat de l'Académie de Bordeaux, représenté par **M. le Professeur Régis RITZ**, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- **M. le Professeur J. DUMAS**, Membre Fondateur et Trésorier de la MSHA.
- **M. A. ROUSSET**, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, représenté par **Mme E. VIGNAUX**, Chargée de Mission, Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie au Conseil Régional d'Aquitaine.
- **M. A. d'IRIBARNE**, Administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- **M. Ph. LECONTE**, Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine-Limousin (D.R. 15), représenté par **Mme F. PARNIER**, Adjointe au Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine-Limousin (D.R. 15).
- **M. le Professeur P. BRUN**, Président de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, représenté par **M. le Professeur P. BAUDRY**, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université.
- **M. V. HOFFMANN-MARTINOT**, Directeur de Recherche CNRS, Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, représenté par **M. Cl. SORBETS**, Directeur de Recherche au CNRS, Délégué à la Recherche à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.
- **Mme le Professeur A. LENOBLE-BART**, Équipe Médiation, Information, Communication, Art (M.I.C.A.-EA4426), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **Mme le Professeur V. CARAYOL**, Directrice de l'Équipe Médiation, Information, Communication, Art (M.I.C.A.-EA4426), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **Mme le Professeur M. DENNES**, Directrice du Collectif d'Études et de Recherches sur les Civilisation Slaves (C.E.R.C.S.), Directrice du Département d'Études Slaves, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. le Professeur M. FIGEAC**, Directeur du Centre d'études des Mondes Modernes et Contemporains (C.E.M.M.C.-EA 2958), Président de la Fédération Historique du Sud-Ouest (F.H.S.O.), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. le Professeur Y.-Ch. GRANDJEAT**, Directeur de l'Équipe d'Accueil Cultures et Littératures de Mondes Anglophones (C.L.I.M.A.S.-EA 4196), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. le Professeur M. NGALASSO-MWATHA**, Directeur du Centre d'Études Linguistiques et Littéraires Francophones et Africaines (C.E.L.F.A.), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. le Professeur J.-P. RÉVAUGER**, Directeur de l'Équipe Europe, Européanité, Européanisation (EEE UMR 5222 CNRS), représenté par **Mme F. ROLLAN**, Membre de l'Équipe.

- **Mme le Professeur B. RIGAL-CELLARD**, Directrice du Centre d'Études Canadiennes Interuniversitaire de Bordeaux (C.E.C.I.B.), Directrice des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB).

- **M. le Professeur Y. LUNG**, Directeur du Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA-UMR 5113 CNRS), Université Montesquieu-Bordeaux IV, Co-Responsable du programme de recherche : "*Les Trajectoires de l'innovation : de la diversité des expériences à la construction de modèles*".

- **M. le Professeur A. JEANNEL**, Directeur du Centre Régional Associé S.P.I.R.I.T.-C.E.R.E.Q. (C.R.A.C.S.).

- **M. le Professeur A. ROGER**, Directeur de SPIRIT-Science Politique Relations Internationales Territoire (S.P.I.R.I.T.-UMR 5116 CNRS), IEP de Bordeaux.

- **M. le Professeur Ch. BOUNEAU**, Directeur de la M.S.H.A, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

- **M. P. BUREAU**, Commissaire aux Comptes de la M.S.H.A., représentant La Compagnie Fiduciaire.

**RESPONSABLES des SERVICES de la M.S.H.A. :**

- **M. O. BOUCHTA**, Service Informatique.

- **Mme M.-F. CASTÉROT**, Pôle financier et comptable.

- **Mlle V. HAM**, Service Bibliothèque-Documentation.

- **M. J. OLIVA**, Secrétariat général.

## **RESPONSABLES PROGRAMMES DE RECHERCHE DE LA M.S.H.A. :**

### **Quadriennal 2007-2010**

- **M. le Professeur P. DURIS**, Co-Responsable du programme de recherche : "*Le Livre Scientifique*".
- **Mme V. GIACOMOTTO**, Maître de conférences, Co-Responsable du programme de recherche : "*Le Livre Scientifique*".
- **Mme le Professeur J. DUCOS**, Co-Responsable du programme de recherche : "*Le Livre Scientifique*".

### **Es Qualité**

- **M. N. AKAM**, Maître de conférences, Chargé de Mission N.T.I.C. Programmes Scientifiques.

\*\*\*\*\*

### **Étaient excusés :**

- **M. le Professeur F. CHAZEL**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **M. le Professeur P. GUILLAUME**, Membre Fondateur de la MSHA.
- **M. J. REIFFERS**, Adjoint au Maire de la Ville de Bordeaux, chargé de l'emploi, du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- **Mme M. LIGNIÈRES-CASSOU**, Maire de la Ville de Pau.
- **M. L. PABOEUF**, Président du Conseil Économique et Social Régional d'Aquitaine (C.E.S.R. Aquitaine).
- **M. J.-M. ORGOGOZO**, Conseiller Régional délégué auprès du Président du C.R.A., en charge de la Recherche, Président du C.C.R.R.D.T.
- **M. B. LAURIOUX**, Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (I.N.S.H.S.), CNRS.
- **M. P. JANICOT**, Secrétaire Général de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris.
- **M. Henri DUDAY**, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (LAPP), (UMR 5199 CNRS-PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de Bordeaux 1).
- **M. A. TOUBOUL**, Délégué Régional à la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie pour l'Aquitaine (D.R.R.T. Aquitaine), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- **M. le Professeur A. BOUDOU**, Président du PRES Université de Bordeaux, Président de l'Université de Bordeaux 1.

- **M. le Professeur M. TUNON DE LARA**, Président de l'Université Victor Ségalen-Bx 2.
  - **M. le Professeur J.-P. LABORDE**, Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.
  - **M. le Professeur J.-L. GOUT**, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
  - **M. le Professeur V. VLÈS**, Directeur de l'Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.).
  - **M. le Professeur F. DUBET**, Directeur-Adjoint du Centre d'Analyse d'Intervention Sociologiques (C.A.D.I.S.-UMR 8039 CNRS).
  - **M. le Professeur François BART**, Directeur de l'École Doctorale Montaigne-Humanités (E.D. 480), Membre de l'Équipe Dynamiques des Milieux et des Sociétés dans les Espaces Tropicaux (D.Y.M.S.E.T.), Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.
  - **M. le Professeur G. DI MÉO**, Directeur de l'Équipe Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (A.D.E.S.-UMR 5185 CNRS).
  - **Mme le Professeur V. FROMENTIN-ZUGMEYER**, Directrice de l'Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen Age (AUSONIUS-UMR 5607 CNRS).
  - **M. le Professeur G. LATRY**, Directeur du Centre d'Études des Cultures d'Aquitaine et d'Europe du Sud (C.E.C.A.E.S.).
  - **Mme S. LAVAUD**, Présidente du Centre d'Étude et de Recherche sur la Vigne et le Vin (C.E.R.V.I.N.).
  - **M. le Professeur J. MONDOT**, Directeur du Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Étude des Lumières (C.I.B.E.L.).
  - **M. Ph. AUVERGNON**, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR 5114 CNRS).
  - **M. R. OTAYEK**, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre d'Étude d'Afrique Noire. Politique, Société, Relations Internationales au Sud (C.E.A.N.-UMR 5115 CNRS).
  - **M. le Professeur F. JAUREGUIBERRY**, Directeur du Laboratoire Société Environnement Territoire (S.E.T.-UMR 5603 CNRS).
  - **M. H. MAUPEU**, Directeur du Centre de Recherche et d'Étude sur les Pays de l'Afrique Orientale (C.R.E.P.A.O.).
- RESPONSABLE des SERVICES DE LA M.S.H.A. :**
- **M. M. de LAVERGNE DELAGE**, Service Editions-Publications.

**RESPONSABLES DES PROGRAMMES DE RECHERCHE DE LA M.S.H.A. :**

### **Quadriennal 2007-2010**

- **M. A. VIAUT**, Responsable du programme de recherche : "Marges, Mémoire et Représentations des Territoires Européens".
- **Mme I. CARTRON, Mme D. CASTEX**, Co-Responsables du programme de recherche : "Identités et Mémoires des Populations du Passé : Bio archéologie funéraire et histoire".
- **M. S. POMEL**, Responsable du programme de recherche : "Risques en Afrique".

### **Programmes Régionaux**

- **Mme C. GAUTHIER**, Co-Responsable du programme régional « Mobilité et intégration des personnes dans l'Union Européenne ».
- **Mme H. VÉLASCO-GRACIET**, Co-Responsable du programme régional « Territoires Aquitains Viticoles ».

### **Es Qualité**

- **M. J.-J. CHEVAL**, Chargé de Mission Programmes Européens.

Président de la séance : M. le Professeur Régis RITZ

Secrétaire de séance : Jan Oliva

\*\*\*\*\*

### **Ordre du Jour :**

- 1** – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juillet 2008.
- 2** – Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine
- 3** – Approbation des documents financiers de l'Exercice 2008.
- 4** – Vote du Budget prévisionnel de l'Exercice 2009.
- 5** – Information sur les activités en cours de la politique scientifique de la MSHA.
- 6** – Questions diverses.

\*\*\*\*\*

L'Assemblée générale de l'Association est présidée par M. Régis Ritz, représentant M. le Recteur. M. Ritz ouvre la séance en saluant les présents et en excusant les absents. Il expose l'ordre du jour en expliquant que « Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine » a été placé en seconde position, avant les questions financières réglementaires et votes afférents, pour pouvoir consacrer suffisamment de temps aux débats sur ce dossier stratégique.

## **1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juillet 2008.**

N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la dernière Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

## **2 – Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine.**

Ce point est introduit par M. Bouneau. Le texte sur « Le positionnement de la MSHA dans le dispositif scientifique interuniversitaire en Aquitaine », figurant dans les documents distribués à tous les présents, repose sur un débat ouvert il y a deux ans dans le cadre de la restructuration de la recherche sur le site bordelais et aquitain. M. Bouneau fait état des dernières étapes de ce débat, avec les échanges de courrier avec Monsieur le Président du PRES, le Professeur Boudou, ses rendez-vous institutionnels avec le Directeur de l'INSHS du CNRS et avec M. le Recteur, les discussions menées dans les instances de la MSHA, au sein de son Conseil scientifique (séance des 7 et 8 avril) et de son Conseil d'administration (séance du 22 juin).

M. Bouneau propose que ce texte intitulé « Positionnement... » serve aujourd'hui de base de débats, comme cela a déjà été le cas dans la séance du Conseil d'administration du 22 juin ; qu'il soit ainsi amendé, complété, puis validé par les membres de l'Assemblée générale afin qu'il puisse être transmis avant la période des congés d'été au Président du PRES et au Président de la Commission prospective recherche.

M. Bouneau explique la nécessité de ce débat et d'un texte de proposition dans l'actuel contexte institutionnel et scientifique avec, notamment, l'approche des échéances du futur quadriennal. En effet, bien qu'institutionnellement la situation de la MSHA ne soit pas encore tranchée, sa position scientifique est solide et la procédure d'élaboration du panel de projets transversaux que portera la Maison au cours du prochain quadriennal, est bien engagée. Il

annonce en même temps l'agenda chargé du Conseil scientifique en cette année de bilan, de projet immédiat et de prospective.

Il rappelle également l'historique et les résultats des deux réunions plénières de réflexion et de structuration SHS en Aquitaine que la MSHA a organisées les 20 janvier et 10 mars derniers, dans un registre volontariste de coopération et de coordination scientifiques sur le site bordelais et, au-delà, aquitain<sup>1</sup>. Le fruit de ces réflexions avait été notamment le dépôt auprès du PRES de quatre projets transversaux d'envergure, à la fois interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux, avec une forte dimension d'incubation scientifique et une insertion profonde dans le milieu régional, dans les différentes acceptions du terme. M. Bouneau lit alors la lettre-réponse du Président Boudou qui a pris ses fonctions de Président du PRES en avril dernier. Le Président y évoque sa volonté de mettre en place des synergies MSHA/PRES grâce à une bonne concertation, qui serait mise en œuvre dans des réunions appropriées.

M. Bouneau ouvre alors le débat.

M. d'Iribarne constate à la lecture du texte sur le « Positionnement... » que celui-ci est entièrement focalisé sur le PRES et que le terme « Campus » n'apparaît pas. Il s'interroge sur la possibilité de considérer les deux termes comme se superposant l'un à l'autre. Bien qu'il apprécie la présentation analytique claire des fonctions de la MSHA dans le PRES, il suggère de tenter une présentation plus synthétique.

A son avis, il ne serait pas du ressort d'une MSH d'avoir un rôle de coordination à grande échelle. En revanche, elle peut et doit se placer dans une logique collaborative avec les autres instances structurantes du PRES. Elle doit notamment permettre l'émergence de projets plutôt que d'abriter des projets transversaux « durables », faute de quoi, elle pourrait facilement être accusée de suivre une « logique hôtelière ». M. d'Iribarne suggère au directeur et aux membres du Conseil d'Administration de continuer à œuvrer auprès des instances du PRES, afin de lever les ambiguïtés et d'ajuster le projet de coopération institutionnelle au plus près des missions d'une MSH et des forces de la MSH Aquitaine. On constate aujourd'hui que la recherche en SHS continue à fonctionner majoritairement sur une base franco-française avec peu de financement privé. Or le paradigme contraire est actuellement poussé par l'Etat et

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons pour la teneur des débats de ces 2 Réunions plénières des 20 janvier et 10 mars 2010, qui avait rassemblé la majorité des responsables d'équipes de recherche SHS en Aquitaine, aux comptes-rendus complets figurant sur le site de la MSHA, rubrique « Activités de recherche » → « Activités transversales ».

même les régions. Il y a donc un réel besoin d'apprentissage et d'expérimentation pour lesquels la MSHA offre un cadre opportun.

M. Lung rappelle que cela fait deux ou trois assemblées générales que l'on évoque la question du « Positionnement... ». Il se montre déçu par la lenteur avec laquelle la question de la MSHA est traitée au PRES, d'autant plus que l'échéance du quadriennal aurait pu servir de stimulant pour accélérer les négociations. Il rappelle que, pourtant, le contexte a évolué : l'UPPA est devenue membre associé du PRES, l'ISVV est né, les écoles d'ingénieurs se sont regroupées dans l'Institut polytechnique de Bordeaux...

Il renvoie enfin aux réunions de janvier et de mars et aux conclusions du rapport Thoenig et invite à nouveau les instances de la Maison à rester actives afin d'obtenir du PRES des réponses concrètes et engageantes. Il ajoute que, par son fonctionnement et sa gouvernance, la MSHA constitue un lieu de préfiguration du PRES. Il s'étonne donc que la résolution du problème de son positionnement soit si difficile à traiter.

M. Grandjeat renchérit sur le risque de découragement de certains membres de la communauté SHS, dont les projets ne semblent plus pris en compte dans les projets structurants et qui pourraient être qualifiés de « projets orphelins ». Il s'interroge néanmoins sur la portée du débat d'aujourd'hui et sur la meilleure manière de communiquer avec le PRES afin qu'il soit entendu. Il interpelle les Vice-présidents chargés de la recherche dans les universités bordelaises pour qu'ils fassent tout leur possible pour pousser le PRES à sortir de l'ornière qui dure, d'après lui, depuis deux ans maintenant. En effet les enseignants-chercheurs s'interrogent plus particulièrement en cette fin de quadriennal sur le projet scientifique du PRES et sur la présence ou non d'un Contrat quadriennal recherche porté à son niveau central.

M. Sorbets rappelle que le PRES est un grand projet à moyen/long terme soutenu par le plan Campus. Il nécessite beaucoup de temps pour mûrir. Trop de volontarisme entraînerait le risque d'introduction de plusieurs vitesses en son sein. Le PRES repose sur la logique de l'accord entre les établissements fondateurs, ce qui entraîne parfois des prises de décision difficiles et incomplètes. Dans ce contexte global, la difficulté est encore accrue pour les SHS. En effet les SHS concernent plusieurs établissements à la fois, exigeant par là-même un accord plus large, ceci dans un contexte où les tutelles nationales se trouvent dans une

dynamique de recomposition, sans direction claire, et ne peuvent être par conséquent d'aucun conseil.

Quant au rapport Thoenig, son message principal consistait à pointer du doigt la situation problématique des SHS à Bordeaux. Mais les conséquences à en tirer peuvent être de double nature : doit-on juste restructurer ou faire quelque chose de radicalement nouveau ? Ou encore : doit-on résister ou au contraire aller dans le sens du mouvement général ?

On ne peut avoir aujourd'hui qu'une seule certitude : le processus de changement est engagé et la situation de Bordeaux ne diffère guère des autres régions françaises. Dans ce contexte, le rôle de la Commission prospective recherche a toujours été uniquement consultatif. Dans le cadre de la réforme de la gouvernance du PRES engagée par le Président Boudou, la disparition de cette Commission est envisagée.

M. Sorbets trouve la note « Positionnement... » tout à fait pertinente par sa clarté et justement par son caractère analytique. Elle fournit des éléments essentiels, présentés de façon à la fois relativement simple et constructive, et définit ce faisant synthétiquement la vocation de la MSHA.

M. Bouneau, comme M. Grandjeat auparavant, déplore le manque de communication du PRES sur les orientations de sa politique scientifique émanant des travaux de la Commission prospective recherche, tout particulièrement sur ce dossier stratégique de la structuration des SHS en Aquitaine et des missions qui pourraient être confiées en toute subsidiarité à la MSHA, en tirant mieux parti de son expérience scientifique et de son caractère fondamentalement pionnier.

M. Baudry qualifie le rapport Thoenig d'« embarrassant ». Pour lui, le rapport véhicule un certain mépris par rapport aux SHS et ne constitue pas, dans sa forme, un document sur lequel on pourrait véritablement s'appuyer pour réaliser une réforme. Il rappelle que le monde des SHS est très complexe, même au sein des différentes disciplines. Il y aurait donc un apprentissage de collaboration à faire pour lequel un rôle évident incombe au PRES. Or actuellement la CPR n'offre pas l'instance de concertation indispensable. Le PRES ne dispose donc pas d'assez d'outils pour mener à bien ce travail, mais dans la mesure où le PRES reste en mutation permanente, c'est à chacun de contribuer à son évolution fructueuse. L'apport de l'Université Bordeaux 3 est bien celui de la richesse des Lettres et des Arts, malheureusement trop peu pris en compte dans les réflexions et prospectives actuelles.

M. Baudry apprécie l'expression « prise de risques scientifiques » utilisée dans le texte « Positionnement... ». Elle le renvoie à une méthode de structuration de la recherche et constitue un élément fondamental de la dynamique intellectuelle et institutionnelle qui devrait être celle du PRES. La MSHA doit continuer à jouer le rôle d'incubateur.

M. d'Iribarne ajoute que dans bien des périodes de refondations, la ligne directrice manque dans un premier temps. Il pense que l'optique du fonctionnement du PRES représente en réalité une situation de transition avant l'émergence du Campus bordelais. Le rôle des SHS est en particulier d'être leader dans la dynamique de réagencement disciplinaire dans un dialogue étroit science-société. On constate malheureusement aujourd'hui que le contraire est vrai, qu'on est obligé de sortir souvent des SHS pour s'adresser à la société civile.

Le rôle de la Maison est donc celui d'être partie prenante dans la dynamique du Campus avec un programme d'activités qui peut être appelé à évoluer soit dans une logique d'extension de l'offre, soit dans une logique d'innovation (incubation) au service des chercheurs et des jeunes à partir du Master 2.

M. Grandjeat développe sa métaphore paradigmatique de « bazar » qui serait alors un lieu de créativité et d'expérimentation. Pour lui, le rôle des Lettres, Arts et autres SHS serait celui de la construction du sens.

Le rapport Thoenig avait le mérite de souligner le besoin d'améliorer le pilotage, non pas dans le sens autoritaire, mais comme un moyen d'orientation, de repérage, de forum. Le pilotage implique l'existence d'une structure, de préférence au niveau du PRES. Il se demande pourquoi il n'existe pas en son sein de Conseil scientifique. Afin d'améliorer le pilotage et la communication, il devrait y avoir non seulement un représentant officiel du PRES au sein des instances de la MSHA, mais aussi un représentant de la Maison à la CPR du PRES.

M. Bouneau souligne que notre Conseil scientifique constitue, malgré ses limites naturelles, en particulier en termes de moyens, une instance totalement interdisciplinaire, largement représentative des institutions en Aquitaine ; en tant que telle, avec l'apport précieux de ses membres extérieurs, français et étrangers, il serait naturel que son représentant, en l'occurrence le président du CS de la MSHA, participe à la CPR du PRES.

M. Sorbets précise qu'à ce jour la recherche n'a pas été transférée au PRES. Seules Aquitaine Valo et les Ecoles doctorales sont transférées ou en cours de transfert. Le PRES n'est d'ailleurs pas habilité à « redéfinir » les SHS, ni à les « piloter », seulement à contribuer à les accompagner dans leur mutation. Quant à la MSHA, elle n'a pas besoin de demander un droit d'exister, c'est traditionnellement un lieu de débats.

M. Baudry rappelle que la dichotomie sciences « dures » - sciences « molles » existe depuis une longue date et s'interroge fondamentalement sur quelles bases précises elle repose. De toute façon il lui semble essentiel de veiller à l'image de nos disciplines qui est actuellement véhiculée dans la société. Il faut résister à la pression actuelle du discours sur la rentabilité et sur l'utilité immédiate, globalement très dommageable aux sciences en général dans le long terme.

M. d'Iribarne constate que la définition des priorités à laquelle la Maison peut et doit contribuer dans le cadre du PRES, en respectant la logique qui est la sienne, correspond à un besoin essentiel de pilotage. Il se demande en même temps où réside la réponse aux critiques aiguës du rapport Thoenig ? M. Lung enchaîne en disant que le « contre-rapport » découle en réalité des bilans d'une part et des projets scientifiques d'autre part qui se mettent en place actuellement.

Pour conclure ce point majeur de l'ordre du jour, M. Bouneau promet à l'Assemblée d'adresser officiellement le document « Positionnement... » complété et le compte-rendu de ce débat au Président du PRES, ainsi qu'à M. Puiggali, coordonnateur de la CPR du PRES.

### **3 – Approbation des documents financiers de l'Exercice 2008.**

M. Bouneau présente les documents financiers examinés au Conseil d'administration du 22 juin dernier.

EXERCICE 2008 Commentaires (pour les détails, se reporter au *fascicule des documents financiers*)

Sans tenir compte de la valeur de l'Immeuble, le compte de résultat de l'exercice 2008 fait apparaître une diminution de 15,53% au niveau des charges et une diminution de 13,84 % au

niveau des produits. Ces diminutions sont principalement dues au changement de méthode de comptabilisation des contrats de recherche.

*Rappel du changement de méthode comptable :*

Depuis l'exercice 2006 les comptes sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du *Comité de la Réglementation Comptable (CRC)* relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations, comme cela nous avait été demandé en septembre 2005 par la Cour des comptes. Les particularités de la réglementation comptable des Associations et Fondations portent notamment sur l'identification au compte de résultat des fonds dédiés, par l'enregistrement au compte de charges 6894 des montants non utilisés des subventions versées par le Conseil Régional, par l'enregistrement au compte de produits 7442 du montant total des subventions attribuées par le Conseil Régional et au compte 7894 du montant des dépenses effectuées.

A compter de l'exercice 2007 les contrats sont suivis selon ce principe. Si l'on consulte le compte de résultat des charges (page 13 du fascicule) et le compte de résultat des produits (page 14), on constate que le compte 6894 (page 13), concernant les engagements à réaliser sur contrats, s'élevait à 425 502,79 € en 2007 contre 159 332,86 € en 2008. En effet nous avons en 2007 deux allocations de thèse, une allocation Post-Doc et trois contrats de programmes, alors qu'en 2008 nous avons obtenu une allocation de thèse et un contrat de programme.

Pour les produits (page 14) le compte 7894 était nul en 2007 car pour la première année seul le montant des engagements à réaliser était passé en charges. En 2008 c'est le montant des dépenses réalisées qui est constaté par ce compte.

Le compte de résultat de l'exercice 2008 fait apparaître un excédent de 40 689,64 €

En raison de la sectorisation de l'activité « Edition », le résultat de l'exercice 2008 se décompose de la manière suivante :

Secteur Publications : déficit de 7 074,95 € (en 2007 déficit de 7 225,03 €)

Secteur MSHA : excédent de 47 764,59 € (en 2007 excédent de 36 405,88 €)

I°) Les charges :

Le montant des charges s'élève à la somme de 777 780,62 € (920 780,79 € en 2007) soit une diminution de 15,53%. Si l'on tient compte des 159 332,86 € portés en charges (compte 6894) au titre des fonds dédiés (nouvelle nomenclature), le montant des charges hors fonds dédiés s'élève à 618 447,76 € (contre 495 278 € en 2007), soit une augmentation des charges réelles de 24,86% par rapport à 2007.

Les charges d'exploitation courantes, hors frais de personnel, augmentent de 13%, passant de 357 986,58 € en 2007 à 404 658,99 € en 2008.

Les rubriques de charges les plus significatives sont les suivantes :

- Augmentation des charges fixes d'électricité due d'une part au changement de tarif (suite à la suppression du poste haute tension) et d'autre part à l'augmentation de la consommation (appartement de la concierge et installation de la climatisation en salle d'informatique).
- Augmentation du coût du chauffage malgré la maîtrise des jours de chauffe due à une forte augmentation du tarif du gaz.

- Diminution de la consommation d'eau.
- Augmentation de la consommation en produits d'entretien (6063) de 59 % en 2008.
- Fournitures administratives (6064) : 3 282,11 € diminution de 59% (grosse commande passée en 2007).
- Maintenance (6156) : augmentation de 13% en 2008, passant de 32 840,85 € à 37 215,59 € liée à l'augmentation du coût des contrats de maintenance.

- Etudes & Recherche (617) : Les dépenses (70 453,43 €) portées à ce compte concernent les prestations de recherche. L'augmentation est due au démarrage du quadriennal 2007-2010.

Diminution de 33% des achats de documentation (6181 & 6183 à regrouper).

Frais de colloques (6185) : Diminution du nombre d'inscriptions à des colloques.

Catalogues & imprimés (6236) : En 2008 tirage du catalogue de la MSHA en plus petit nombre.

Compte 6237 Publications : Les dépenses portées à ce compte concernent les frais de tirages des publications : 5 ouvrages édités en 2007 contre 4 ouvrages édités en 2008.

Déplacements (62563) : en 2008 doublement des frais de déplacements liés aux activités de recherche (démarrage du quadriennal 2007-2010). En 2008 : 92% pour les programmes de recherche et 8% pour les services propres. En 2007 : 80% pour les programmes de recherche et 20% pour les services propres. En 2006 : 90% pour les programmes de recherche et 10% pour les services propres.

Frais de réception (6257) : diminution de 43% : En 2008 : 63% pour les programmes de recherche et 37% pour les services propres. En 2007 : 85% pour les programmes de recherche et 15% pour les services propres. En 2006 : 90% pour les programmes de recherche et 10% pour les services propres.

Frais d'affranchissement (6263) : diminution de 29%. La consommation de la MSHA reste importante : En 2006 37% pour les centres et 63% pour les services propres ; En 2007 : 22% pour les centres et 78% pour les services propres ; En 2008 : 30% pour les centres et 70% pour les services propres.

Frais de téléphone (62651) : augmentation de 33% de la consommation. En 2006 : 58% pour les centres et 42% pour les services propres ; En 2007 : 51% pour les centres et 49% pour les services propres ; En 2008 : 35% pour les centres et 65% pour les services propres.

Cotisations (6281) : En 2008 augmentation de la cotisation à REAUMUR (réseau informatique du Campus).

Autres prestations externes (6288) : diminution de 28% (sont mis à ce compte les frais de traduction).

Participation à la formation continue (6333) : L'augmentation de 279 % est due au passage des allocations de Thèse et de Post-Doc en « CDD d'usage ».

Autres impôts & autres taxes (635) : diminution de 9,51% (concerne le secteur publications moins de TVA sur les dons en 2008 et taxe professionnelle).

Les frais de personnel se sont élevés à 137 478,31 €(66 292,71 €en 2007) représentant 17% des dépenses hors fonds dédiés. Ce montant se décompose en 2008 de la manière suivante : 5 955 €pour les stagiaires de recherche ; 31 374,11 €pour les services propres de la MSHA et 100 149,20 €pour les programmes de recherche.

Redevance (651) : En 2008 moins d'utilisation de reproduction.

Dotations aux amortissements et aux provisions (681) : 66 645,38 € Depuis 2003 la MSHA applique la méthode de l'amortissement réel.

Compte 6284 Engagements à réaliser sur subvention attribuées : suite au changement de nomenclature comptable en 2006, est inscrit à ce compte le montant non dépensé sur les contrats attribués en 2008 par le Conseil Régional.

### II°) Les produits :

Le montant des produits s'élève à la somme de 818 470,26 €(949 962,64 €en 2007) soit une diminution de 14%.

Augmentation de 14,47% des ventes de publications en 2008, compte tenu de 6 125,59 €de reversement en 2008 ; Augmentation de 138% des travaux pré-presse. Depuis 2003 les stocks de publications sont constatés en comptabilité. La valeur du stock constatée en fin d'exercice est la différence entre les sorties (ventes et dons) et les entrées (publications éditées sur l'exercice). En 2008 nous avons édité 3 publications sur les programmes de recherche et nous avons vendu 143 ouvrages concernant les programmes.

La variation du stock entre les entrées & les sorties est de -3306,30 €

(7442) En 2008 Moins de projets déposés auprès du Conseil Régional.

Langues minoritaires et marges linguistiques	72000
Thèse Langues minoritaires	95000
ORAPS	5000
Subvention Conseil Général	3000
Versé en moins pour LSI	-308,35
	174691,65

En 2007 nous avons obtenu :

Thèse Les sarcophages en Aquitaine	82 032,00 €
Thèse L'étranger en droit communautaire	82 032,00 €
Allocation post doc frontière & libre circulation	45 735,00 €
Identités & mémoire des populations du passé	95 600,00 €
Mobilité & intégration des personnes dans l'U.E.	72 500,00 €
Fractures sud-Aquitaine	8 000,00 €
ENITAB	130 500,00 €
Total	516 399,00 €

(7448) plus de conventions de recherche.

En 2008:

Convention CNER :	6 000 €
CNRS :	7 500 €
CNRS/GRER :	5 353,79 €
COMMISSION PONTIFICALE :	10 480 €

En 2007 :

Convention CNER :	6 000 €
Convention UNSA EDUCATION :	6 688,96 €
Convention Observatoire national des politiques culturelles :	805,20 €

(7677) Plus de vente de SICAV pour nos besoins en trésorerie.

(7713) en 2007 : Convention de mécénat avec un versement de 9 000 € de St Gobain Emballage et de 1 000 € des Cristalleries St Louis en appui au colloque sur le « Verre et le Vin » (7713).

(7718) en 2007, vente du véhicule de la MSHA (2 000 €) et remboursement MAIF de l'assurance (389,27 €).

(772) les 19000 € constatés en 2008 correspondent à la différence entre 95 000 € attribués en 2007 pour les infrastructures et 76 000 € facturés à Bordeaux 3.

La méthode d'amortissement de la subvention d'investissement est constatée au compte 777 (36 779,10 €) qui représente 4,49% des produits.

### III°) Le financement des investissements :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 90 915,90 € (15 709 € en 2007) dont 7002,16 € financés par les programmes de recherche et 75911,84 € financés par la subvention maintenance des locaux et 8 001,90 € financés sur nos ressources propres.

### Réserves :

Réserves constatées au 01/01/2008 – compte 106821	627 881,16 €
Excédent de l'exercice 2008	40 689,64 €
Montant des encaissements à venir	845 073,97 €
Montant restant dû au titre des programmes de recherche	-231 280,56 €
Engagements à réaliser sur fonds dédiés	-624 781,11 €
Montant des réserves	657 583,10 €

La MSHA doit absolument maintenir ce niveau de réserves.

Si l'on regarde les résultats des cinq derniers exercices :

2008	40 689,64 €
2007	29 181,85 €
2006	22 076,55 €
2005	-109 548,19 €
2004	-30 147,41 €

En conclusion, après un déficit exceptionnel en 2005, la MSHA connaît une situation excédentaire depuis trois exercices.

M. Ritz soumet les documents financiers au vote des membres de l'Assemblée générale qui les adoptent à l'unanimité.

#### **4 – Vote du Budget prévisionnel de l'Exercice 2009.**

M. Bouneau présente le Budget prévisionnel 2009 de la MSHA (cf. document distribué).

Le Budget de l'exercice 2009 est en diminution de 12% au niveau des recettes et de 8% au niveau des dépenses. Cette diminution des recettes est principalement due à la diminution des contrats déposés auprès de la Région : en 2009 nous avons obtenu une aide de 30 000 € concernant un contrat et une allocation Post-Doc de 45 735 €, alors qu'en 2008 nous avons eu :

Langues minoritaires et marges linguistiques	72000
Thèse Langues minoritaires	95000
ORAPS	5000
Subvention Conseil Général	3000
Versé en moins sur LSI	-308,35
Total	174691,65

Nous devons donc diminuer nos dépenses de 8% en 2009.

##### a/ Prévion des recettes 2009 (page 5)

70 Augmentation globale de 3% non significative, les postes se maintiennent.

71 5 publications émanant des programmes de recherche doivent être éditées en 2009. La valeur de variation du stock sera donc plus importante.

741 : Subvention recherche : Subvention du Ministère 250 000 € dans le cadre du contrat quadriennal 2007-2010.

7442 : Région : Diminution de 57 % des subventions de la Région & des organismes publics.

7448 : Subvention autres organismes :

En 2009 : Subvention autre organismes 20 000 €

7488 : Subvention fonctionnement, Maintenance des locaux :

Le montant porté à ce compte correspond à une partie des charges fixes du bâtiment prises sur le solde de la subvention Maintenance des locaux 2008 encaissée en novembre 2008.

7581 à 75816 : Refacturation à l'Euro près des frais de reprographie, téléphone, affranchissements et prestations d'informatique.

75819 : Prestations charges communes (se reporter page 14 et 15) : Afin de maintenir la participation des centres logés à hauteur de 10% en 2009, il faut augmenter de 3% le tarif du m2 refacturé (se reporter page 15). La part prise en charge sur les ressources propres de la MSHA s'élève à 32%.

767 : Revenus des Valeurs mobilières de placement  
Revenus des Banque Populaire Institution

7720 En 2008 les 19 000 € correspondent à la régularisation de la subvention 2007

777 : Quote-part des subventions d'investissements virée au résultat : selon la nomenclature comptable concernant la pratique de l'amortissement réel, les subventions d'investissement sont rapportées au résultat sur le nombre d'exercices nécessaires pour les rapprocher des coûts qu'elles sont censées compenser. Ainsi pour chaque exercice il est fait le rapprochement entre le coût de l'immobilisation (amortissement) et le profit provenant de la subvention. Le montant pour 2009 s'élèvera aux environs de 37 000 €

7894 : Report des ressources non utilisées sur fonds dédiés. Selon le plan comptable des Associations et Fondations utilisé par la MSHA depuis 1 an, le montant porté à ce compte correspond aux dépenses effectuées sur les contrats de la Région.

#### b/ Prévion des ressources d'investissement 2009 (page 6) :

Voir le détail des équipements et travaux 2005 en annexe pages 17 et 18.

En 2009 le financement de la MSHA sur ses ressources propres s'élèvera à 23 200 €

#### c/ Prévion des dépenses 2009 (Page 7):

- Total 60 : Augmentation de 14 % principalement due aux comptes concernant les dépenses en énergie (Chauffage & électricité).

- Total 61 : Augmentation globale de 1 %, non significative.

- Total 62 : Augmentation globale de 7% en 2009, principalement due au compte 6237 publications : plus d'ouvrages à éditer sont prévus.

- Total 63: Augmentation globale de 23% en 2009. Plus de taxe de participation à la formation continue liée à la rémunération des Thésards et des Post-Doc.

- Total 64: Augmentation globale de 34 %. Sont portés à ce compte les gratifications de stagiaires de recherche ainsi que les rémunérations des personnels sous CDD employés par la

MSHA. En raison de l'attribution par la Région de 3 allocations de thèse + 2 allocations Post doc, les frais de personnel augmenteront en 2009.

- 651 : Pas de variation significative

- 67 : Forte diminution car en 2008 des factures des loyers de la concierge Caroline Thibault, qui ne nous ont jamais été réglées, ont été passées en créances irrécouvrables.

680 : Dotation aux amortissements des matériels. Montant de la dotation concernant les investissements sur subvention.

6894 Engagements à réaliser sur fonds dédiés. Sont inscrits à ce compte les engagements à réaliser sur les Contrats de recherche 2009.

En conclusion le budget 2009, en diminution essentiellement du fait de la baisse des crédits régionaux, est présenté en équilibre. M. Bouneau annonce cependant que les échanges qu'il a eu récemment avec des chercheurs et des institutions font penser que la MSHA pourrait porter environ quatre nouveaux projets dans le cadre du prochain AAP de la Région Aquitaine. La MSHA répondra également à deux autres appels à projets, celui de la communauté urbaine Bayonne-Anglet-Biarritz intitulé « Hauts de Bayonne », concernant un projet de modernisation d'un quartier sensible, et celui du Conseil général de la Gironde portant sur la vie associative.

M. Ritz soumet le budget au vote des membres de l'Assemblée générale qui l'adoptent à l'unanimité.

## **5 – Information sur les activités en cours de la politique scientifique de la MSHA.**

La MSHA se trouve en 2009 à la jonction de deux programmes quadriennaux. D'une part l'heure est au bilan du quadriennal 2007-2010, d'autre part le Conseil scientifique travaille sur les résultats de l'appel à projets qu'il a lancé pour le quadriennal 2011-2014. La procédure d'évaluation et de sélection de projets est en cours et sera validée et finalisée par une séance de deux jours du CS les 7 et 8 septembre prochains.

M. Bouneau demande aux coordinateurs de programmes 2007-2010 présents dans la salle de faire une présentation synthétique du bilan de leur réalisation. Le détail des bilans se trouve en **annexe** à ce procès-verbal. Trois programmes sur cinq sont représentés :

- A) Mme Ducos est la première à prendre la parole. Elle présente le bilan du programme « **Le livre scientifique, Définition et émergence d'un genre (1450-1850)** ». Mme Ducos souligne en particulier la réussite du séminaire commun organisé par

visioconférence en partenariat entre les universités Paris IV et Bordeaux et du partenariat entre l'observatoire de Floirac, l'Université de Bordeaux et la Bibliothèque municipale dans le cadre du volet « Uranie » du projet. L'équipe de pilotage est actuellement attelée à la préparation du colloque de clôture et de la publication finale.

- B) M. Lung présente le bilan du programme « **Les Trajectoires de l'Innovation** ». Il s'agit d'un programme complexe, avec une dizaine d'équipes associées, qui s'est progressivement transformé en un véritable réseau de recherches, aux dynamiques étroitement complémentaires. Le colloque de clôture est programmé les 22 et 23 octobre prochains. Les résultats essentiels de LTI seront dégagés dans un ouvrage de synthèse totalement interdisciplinaire dont la parution est programmée pour 2010.
- C) Mme Rollan représente M. Viaut pour dresser le bilan du programme « **Marges, mémoire et représentations des territoires européens** ». Elle souhaite insister dans sa présentation sur le succès obtenu par les porteurs du programme dans le domaine des allocations, avec l'obtention de la bourse du PRES pour un post-doctorant travaillant sur la minorité des Pomaks et d'une allocation du Conseil régional d'Aquitaine.

#### 6 – Questions diverses.

Aucune question n'est soulevée.

La séance est levée à 12H30, l'ordre du jour étant épuisé.

## Annexe :

### SYNTHÈSE BILAN CQR MSHA 2007-2010<sup>2</sup>

Le bilan scientifique des activités de la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* pour le Contrat Quadriennal Recherche 2007-2010 a été d'une part nourri par les activités des cinq programmes de recherche contractuels et d'autre part enrichi par des actions et productions complémentaires. Celles-ci, par leur caractère transversal inter-programmes, ou leur fonction d'interface avec divers partenaires de recherche (EPST, Région, ANR...), ont contribué à intégrer les activités du CQR MSHA 2007-2010 *stricto sensu* dans une dynamique scientifique plus globale. Le bilan ci-après porte uniquement sur le quadriennal ministériel.

#### Les cinq programmes du CQR MSHA 2007-2010

**L'acteur essentiel de la mise en œuvre de cette programmation a été le Conseil Scientifique de la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine***, présidé par François Bart, professeur de géographie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. Composé de 23 membres, il comprend, outre des chercheurs aquitains, diverses personnalités françaises, représentant le Recteur de l'Académie de Bordeaux, le CNRS, la Région Aquitaine, les MSH de Paris et de Nantes, le Président du Réseau des MSH, et quatre personnalités étrangères (Universités de Montréal, Yaoundé, Florence, Wissenschaftskolleg de Berlin).

**Les cinq programmes furent validés par le Conseil Scientifique de la MSHA** avant de l'être par le Ministère : c'est l'aboutissement d'un travail rigoureux d'évaluation et de sélection mené de l'automne 2004 à septembre 2005 dans le cadre d'un appel à projets blancs lancé par le Conseil. L'instance scientifique de la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* avait reçu initialement 11 dossiers (pré-projets) qui ont été soumis à une procédure en deux temps, permettant, après double évaluation par des membres du Conseil et des experts extérieurs, de définir des priorités scientifiques présentant un caractère interdisciplinaire, interinstitutionnel et international.

---

<sup>2</sup> Le bilan complet est consultable sur le site de la MSHA : [www.msha.fr](http://www.msha.fr) dans la rubrique « Activités de recherche » → « Quadriennal 2007-2010 ».

Les cinq programmes 2007-2010 ont été les suivants :

- *Identité(s) et Mémoire(s) des Populations du Passé. Bio-archéologie et Histoire*
- *Le livre scientifique : définition et émergence d'un genre (1450-1850)*
- *Marges, mémoires et représentations des territoires européens*
- *Risques en Afrique*
- *Les trajectoires de l'innovation : de la diversité des expériences à la construction de modèles (LTI).*

[La présentation, à la fois complète et synthétique, de leur bilan, insistant sur leurs résultats, en particulier en termes de publications, figure sur le site internet de la MSHA : [www.msha.fr](http://www.msha.fr) ]

\*1. Programme « Identité(s) et Mémoire(s) des Populations du Passé. Bio-archéologie et Histoire »

Ce programme, piloté par Isabelle CARTRON, maître de conférences à l'Université de Bordeaux 3, Maison de l'Archéologie (UMR 5607 Ausonius) et Dominique CASTEX, chargée de recherche CNRS, Laboratoire d'Anthropologie UMR 5199 PACEA, s'est appuyé sur les compétences et les réseaux du pôle d'excellence bordelais, en valorisant l'interface de l'archéologie et de l'anthropologie des populations du passé. Il associe des chercheurs des universités de Bordeaux 1 (9 anthropologues) et Bordeaux 3 (9 historiens) ainsi que 4 anthropologues et historiens étrangers (Italie et République Tchèque), dans une logique de continuité, mais aussi d'approfondissement et de décalage de la perspective, avec le programme « Gestion sociale des espaces funéraires » du quadriennal précédent. Il est fondé sur les concepts d'identité et de mémoire et s'applique à des chantiers de fouilles très variés : Aquitaine, Méditerranée, Djibouti, Pologne, Italie...

Ce programme a débouché sur un ensemble important de publications et de manifestations, combinant un double objectif : une réflexion méthodologique permettant d'élaborer et d'utiliser de « nouveaux outils » de recherche ; l'application pratique à des sites archéologiques présentant des garanties de faisabilité et ouvrant des perspectives prometteuses quant à l'interprétation historique.

## \*2. Programme « Le livre scientifique : définition et émergence d'un genre (1450-1850) »

Ce programme, piloté à l'origine par Joëlle DUCOS puis par Pascal DURIS (Bordeaux 1) et Violaine Giacomotto (Bordeaux 3) est né de la conjonction de deux facteurs : la rencontre et la collaboration entre chercheurs de plusieurs disciplines autour de la question des relations entre l'écrit et la science, et la présence à Bordeaux d'un fonds important de livres scientifiques anciens, peu exploités et mal connus. Comme le programme précédent, il associe des chercheurs des universités de Bordeaux 1 et de Bordeaux 3, avec d'autres organismes (École des Chartes, bibliothèques, Observatoire de Paris etc.).

Le projet s'est articulé autour de plusieurs axes, animés par des séminaires mensuels et des journées d'études : modalités de l'écriture scientifique, questions de la traduction et de la langue scientifique, l'illustration scientifique, la nouveauté et l'anachronisme, les classifications.

La publication et la diffusion des travaux se font prioritairement

- par des ouvrages, dont l'un est paru à la MSHA en 2008, les trois autres prévus pour 2009 et 2010 ;
- par la création de pages web sur le site de la MSHA ;
- la réalisation d'une bibliothèque numérique d'un corpus de livres d'astronomie.

## \*3. Programme « Marges, mémoires et représentations des territoires européens »

Ce programme est piloté par l'UMR 5222 EEE (coordinateur Alain VIAUT), hébergée par la MSHA. Il est déployé en quatre axes transversaux :

- *Statut et représentations des marges européennes*, avec l'organisation d'un séminaire international « Ukraine et Bélarus : enjeux identitaires et perspectives européennes » (décembre 2007), d'un colloque international « Mémoire des exilés originaires de Turquie en Europe et des Turcs d'Europe vers la Turquie » (décembre 2008) et d'une journée d'étude « La Turquie est-elle euro-compatible ? » (février 2008).

- *Gestion et représentations des marges linguistiques*

- *Les pays slaves et l'Europe entre marge et transfert*, avec trois colloques internationaux, rassemblés sous l'intitulé « Creuset d'influences et intériorisation des marges » : « Gustave Chpet et son héritage » (novembre 2007), « Alekseï Losev dans le

contexte de la culture européenne » (septembre 2008) et, en projet pour novembre 2009, « Pavel Florenski et l'Europe ».

- *Mémoires minorées à la périphérie.*

Des publications sont déjà réalisées et comme l'indique le bilan complet, lié au dossier synthétique SF, d'autres publications sont en cours et programmées sur des thématiques qui s'inscrivent souvent dans l'actualité des dynamiques européennes, en particulier sur les marges orientales et sud-orientales.

#### \*4. Programme « Risques en Afrique »

Ce programme, piloté par Simon POMEL (géographe, DR CNRS UMR 5185 ADES) obéit à une triple logique :

- la poursuite de recherches pluridisciplinaires sur l'Afrique, rassemblant des chercheurs dispersés, pour l'essentiel, à Bordeaux 3, Bordeaux IV et Sciences Po Bordeaux ;
- un infléchissement de la thématique sur l'Afrique, par rapport au précédent CQR, où un programme sur *Les modèles et transferts de modèles* avait été mené et avait abouti à un colloque en 2005 et à une publication récente : D. DARBON (dir.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Karthala-MSHA, août 2009.
- la préfiguration d'un processus de (re)structuration des recherches sur l'Afrique à Bordeaux et en Aquitaine, marqué par la préparation de deux projets pour le prochain CQR : le master MIDAF (« Master Interdisciplinaire Dynamiques des Afriques », déjà habilité et en cours de remaniement) et la nouvelle UMR « Les Afriques dans le monde », dont le dossier vient d'être envoyé à l'AERES.

Il est donc à noter que cette programmation sur l'Afrique a pleinement joué son rôle d'incubation de projets transversaux inter-établissements.

Ce projet s'inscrit dans un vaste réseau international de chercheurs et se déploie en plusieurs axes (représentations, conditions de vie, travail...), nourris par des missions, des travaux de doctorants, des séminaires et des conférences. L'ensemble sera valorisé par un colloque international, programmé pour les 14-15 octobre 2010, et par un ouvrage de synthèse (cf. plan en Annexe).

\*5. Programme « Les trajectoires de l'innovation : de la diversité des expériences à la construction de modèles » (LTI)

Comme dans le cas précédent, ce programme à la fois s'inscrit dans une logique d'approfondissement et d'infléchissement thématique par rapport au programme précédent « Les logiques spatiales de l'innovation : une mise en perspective transdisciplinaire ». LTI prend appui sur ses acquis pour développer un réseau constitué à partir du pôle bordelais, en progressant dans l'analyse des trajectoires de l'innovation. Il implique quatre équipes de recherche en Aquitaine (Bordeaux 2, Bordeaux 3, Bordeaux IV et IEP) et quatre équipes hors Aquitaine (Toulouse, Paris, Poitiers et Aix).

Ce programme pluridisciplinaire (histoire, économie, sociologie, géographie etc.) est co-dirigé par Christophe BOUNEAU (EA CMMC, MSHA-Bordeaux 3) et Yannick LUNG (GREThA, UMR 5113 Bordeaux IV). Initié par un séminaire de lancement (mars 2007) qui a mobilisé toutes les équipes, il s'est déployé en trois grands chantiers :

- Les trajectoires des firmes et des territoires (délocalisations etc.) avec un colloque en novembre 2008 sur les délocalisations, un séminaire à Padoue (juin 2008) sur la construction européenne et les trajectoires de l'innovation technologique, un séminaire (mai 2009) sur les trajectoires et les territoires de la créativité, une analyse comparative des trajectoires des créations d'entreprise ;

- Les enjeux de la mobilité dans les trajectoires de l'innovation, une journée d'étude (décembre 2007) ;

- Le rôle des normes et de la qualité dans les trajectoires de l'innovation : la question des normes environnementales et de leur impact sur l'innovation (conférence internationale, septembre 2008), préparation d'un colloque sur les normes alimentaires en collaboration avec les universités de Tours, Padoue et un programme ANR.

Le bilan collectif de publications LTI réunit à ce jour trois numéros spéciaux de revue Hermès, GES (2 numéros)) et deux ouvrages collectifs (MSHA et Peter Lang)

**Le déploiement des activités de ces cinq programmes manifeste clairement la volonté de la MSHA de susciter et soutenir des recherches interdisciplinaires, interinstitutionnelles et internationales, en établissant et valorisant coopérations et convergences scientifiques.**

**L'accent a été particulièrement mis sur les approches et thématiques suivantes :**

- **des synergies entre sciences humaines et sciences dures, s'appuyant sur des coopérations et des comparaisons méthodologiques (programmes 1. et 2.)**

- **la structuration de réseaux de chercheurs en SHS à l'échelle régionale, nationale et internationale (tous les programmes)**
  - **une réflexion sur les outils et les corpus (1. et 2.)**
  - **les questions d'identités (1. et 3.)**
  - **les territoires en marge (3. et 4.)**
  - **les risques et innovations (4. et 5.).**

Ces caractéristiques contribuent à bâtir une identité scientifique de la MSHA, validée par une procédure d'évaluation que nous voulons de plus en plus rigoureuse, et valorisée par le montage d'actions scientifiques transversales. Par cette programmation elle contribue directement à la structuration de la communauté SHS sur le campus bordelais et en Aquitaine.